*Vérifier au prononcé*

**33e session du Groupe de Travail de l’Examen Périodique Universel**

**Déclaration de Djibouti à l’Examen Périodique Universel du Portugal**

**8 mai 2019**

**M.Maki Houmed Gaba**

**Conseiller**

**Merci Madame la Vice-présidente,**

Djibouti souhaite la bienvenue à la délégation de Haut niveau du Portugal et la remercie pour la présentation détaillée de son Rapport national.

Nous relevons les mesures prises par le Portugal pour mettre en œuvre les recommandations acceptées lors de son dernier Examen Périodique Universel qui se traduisent notamment par la ratification de la Convention Internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, la Convention de l’OIT sur les travailleuses et travailleurs domestiques ou encore la Convention du Conseil de l’Europe contre le trafic d’organes humains.

En outre, ma délégation salue l’adoption par le Portugal d’un certain nombre d’instruments en matière de droits de l’homme tels que le Plan stratégique pour les migrations (2015-2020), la Stratégie nationale pour l’égalité et la non-discrimination (2018-2030) ainsi que la signature du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et du Pacte mondial sur les réfugiés.

**Aussi, la République de Djibouti souhaiterait formuler au Portugal les 2 recommandations qui sont les suivantes :**

1. **Envisager la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.**
2. **Prendre des mesures efficaces pour combattre toutes les formes de discrimination et plus particulièrement les discriminations raciales à l’égard des personnes d’ascendance africaine.**

Enfin, Djibouti souhaite plein succès au Portugal dans la conduite de son examen.

**Je vous remercie**